

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire Formation plénière

Séance du mardi 2 mai 2023.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire s'est réunie en formation plénière le mardi 2 mai 2023 à 15h05, sous la présidence de Madame Karen FIORENTINO, Vice-Présidente de la CFVU.

M. Vincent THOMAS (donne procuration à Mme Karen FIORENTINO)

<u>Collège A</u> (6): M. Daniele FAENZI; Mme Karen FIORENTINO; Mme Maryse GAIMARD; M. Claude GROS; M. Luc IMHOFF; M. Alain MARTIN

<u>Collège B</u> (5): M. Éric BOURILLOT; M. Olivier COUTURE; Mme Carine MICHEL; M. Alain RAUWEL; Mme Christelle SERÉE-CHAUSSINAND

<u>Collège Personnel BIATSS</u> (3): Mme Pascale AUROUX; Mme Véronique LAHAIE (donne procuration à Mme Maryse GAIMARD); M. Philippe VIGNERON (donne procuration à Mme Pascale AUROUX)

<u>Collège des usagers</u> (8): M. Alexis DECRETTE; Mme Lucile CHUPIN; M. Yanis DUPLANTIER (donne procuration à M. Alexis DECRETTE); Mme Iroise FABRE; Mme Julie JACQUES; M. Lancelot KRYPIEC; Mme Claire PROVENIER (donne procuration à Mme Lucile CHUPIN); Mme Capucine YVENAT

Excusés Mme Bénédicte MACE

Invités à titre permanent M. Éric HUSSON

Invités Mme Sophie MORLAIX; M. Hamid EL HASSOUNI

Début séance : 15h05

Mme Fiorentino rappelle que le HCERES doit renvoyer son avis sur le projet de l'offre de formation, avec les avis sur l'accréditation des formations. Les services attendent donc le retour du HCERES.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2023

	Favorable à l'unanimité	
Vote	Membres élus présents ou représentés : 23	Suffrages exprimés : 23
CFVU	Ne prend pas part au vote : Abstention :	Contre: Pour: 23

2. Compte-rendu des travaux de la Commission de la Vie Etudiante du 3 avril 2023

M. Roulliat Vice-Président Délégué à la vie, à la démocratie et au bien-être des étudiants, rappelle que cette commission a pour fonction d'assurer le suivi des labellisations et délabellisations des associations d'étudiants de l'université, sur l'ensemble des campus. Elle gère aussi tout ce qui concerne l'attribution des locaux et plus largement la vie associative.

Trois associations ont fait une demande de labellisation :

- Les Etudiants De Nevers (LEDN), est une association créée en décembre 2022, dont l'objectif est d'assurer une transversalité sur l'ensemble du campus de Nevers. Les étudiants engagés viennent de toutes les formations de l'uB, mais aussi d'autres écoles locales. L'association porte des projets transversaux comme : la journée de l'étudiant, le carnaval, un projet d'intervilles. L'association est bien structurée et très suivie localement par le service de l'enseignement supérieur de la vie étudiante de l'agglomération de Nevers et par la référente du CROUS de Nevers. Les échanges sont très intéressants. Il a été aussi proposé d'être un lien du côté association d'étudiants pour la vie étudiante au niveau du campus, pour qu'il puisse y avoir différentes interactions. La commission a rendu un avis favorable.
- l'Association Bourguignonne des Etudiants Officinaux (ABEO), est une des associations des filières de l'UFR sciences de santé (filière officine 5ème année de pharmacie). L'association existe depuis 1988, elle a un fort impact sur l'orientation, l'attractivité de la filière officinale. Cette filière est en souffrance, plusieurs milliers de pharmacies (rurales notamment) ne trouvent plus de pharmaciens. Il s'agit d'un vrai enjeu de ce point de vue-là. L'association est en lien avec la pharmacothèque, il s'agit d'une reproduction de simulation d'un pharmacie. Elle permet aux étudiants de s'entraîner et de s'exercer sur les métiers d'officine. Ils peuvent aussi faire le lien entre l'insertion professionnelle et les étudiants, en partageant des annonces dans des pharmacies de toute la Bourgogne. Cela permet aux étudiants en cours de formation, de s'insérer en trouvant un job ou stage par ce biais là. L'association organise différentes actions, notamment sur la mise en valeur de la filière pharmacie. La commission a rendu un avis favorable.
- L'association des étudiants de l'IUT informatique de Nevers (E-TII), est une association qui a été créée le 25 septembre 2022 et compte 14 membres à ce jour. Un impact se fait de plus en plus fort, avec des projets de filières très intéressants (compétitions de jeux vidéo, sortie...). Cela permet de renforcer le lien entre les étudiants. Le souhait est de mettre en valeur leur filière auprès des jeunes, notamment des lycéens du bassin de Nevers.

La commission a rendu un avis favorable.

Attribution de local

L'UFR sciences de santé a mis en place depuis septembre 2022, une formation d'odontologie située dans les préfabriqués à côté de l'UFR de santé. Deux mois après la rentrée, une association a été créée. Elle a fait la demande de pouvoir utiliser un local attribué et construit pour elle. Une solution temporaire avait été proposée,

dans l'attente des démarches auprès de la commission et ensuite de la décision dans les instances. L'attribution définitive ou non attribution se fera en fonction du vote d'aujourd'hui et celui suivra ensuite en CA. La commission a rendu un avis favorable pour l'attribution d'un local à la Corporation COD 21.

Propositions de délabellisations

Chaque année, les associations étudiantes doivent remplir un certain nombre de documents, pour que le BVE Bureau de la Vie Etudiante puisse les suivre au mieux. C'est Mme France Herrscher du BVE, qui assure ce suivi chaque année. Certaines associations font part de leurs difficultés, le BVE essaye de les aider à se restructurer. Malheureusement, certaines d'entre elles n'arrivent pas à se renouveler et parfois disparaissent.

Certaines associations ne présentent plus du tout d'activité depuis au moins deux ans. Parfois elles ne répondent plus du tout aux demandes de différents documents. M. Roulliat a proposé aux membres du BVE d'aborder ce sujet à la prochaine commission. Elle se tiendra le 22 mai avec la présentation d'un tableau de suivi de ces associations. En général, il s'agit d'associations qui n'ont plus du tout d'activité.

Echanges questions/réponses

- . Est-ce qu'il y a une estimation du nombre d'associations en perdition ? Il y a une bonne vingtaine d'associations à évaluer, avec un rythme de nouvelles qui reste assez important. Cette année, les commissions de vie étudiante ont toutes été composées de demandes de labellisations. Il y a aujourd'hui 157 associations étudiantes labellisées au niveau de l'ensemble des campus, dont 110 pour Dijon. Une vingtaine sera réévaluée à la labellisation pour la prochaine commission.
- . M. Gros informe que la Fédération FédeB n'est plus joignable via sa Présidente, le trésorier ou autre membre sont-ils joignables ?

La Fédeb, anciennement appelée Génération Campus n'a plus du tout d'activité depuis un an et demi. L'association a des dettes importantes. M.Roulliat a eu des contacts avec la Présidente en début d'année universitaire et depuis, plus du tout de contact (injoignable). Il n'y a plus de trésorerie ni de secrétariat. Les seuls contacts sont avec les dernières associations administratives de cette fédération, qui essayent de se débrouiller pour régler tout cela. La dette de 4 888 euros concerne un employé que la fédération employait jusqu'en juin 2022. La structure a contacté Mme Herrscher, afin qu'elle prenne contact avec l'association. Malheureusement, aucun contact n'a pu être établi. Les courriers sont envoyés à la Présidente qui est déclarée au niveau de la Préfecture. Un local de la maison de l'étudiant a encore des imprimantes, il devait être évacué d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2023. Pour l'instant, les imprimantes sont toujours là. Ce sera l'un des sujets de la prochaine commission, cette fédération fait partie des associations dont il sera proposé une délabellisation.

	Favorable à l'unanimité	
Avis	Membres élus présents ou représentés : 23	Suffrages exprimés : 23
CFVU	Ne prend pas part au vote :	Contre:
	Abstention :	Pour: 23

3. Compte-rendu des travaux de la Commission de la Pédagogie du 3 avril 2023

3.1. Projets internationaux

M. George présente 15 projets internationaux - Cf Annexe 1

- Projets de doubles diplômes

. L'Italie, avec l'Université de Bologne et l'UFR Sciences Humaines et Lettres et philosophie, il s'agit d'un renouvellement d'un accord pour un double diplôme. Cette convention prévoit trois options : une option avec la licence d'histoire et deux autres double diplômes pour la licence de philosophie et le master de philosophie. Ces trois options existent depuis plusieurs années. Il a même existé un triple diplôme Dijon, Mayence et Bologne. Cela permet d'étudier alternativement entre les deux pays, une année à Dijon, une autre année en Italie. L'étudiant

peut prétendre à ce titre aux deux diplômes, en ne payant que les frais d'inscription dans l'établissement d'origine.

• Le Maroc, avec l'Université Hassan II de Casablanca (ENSEM Ecole spécialisée en technologie) et l'ISAT. Le projet initial est remanié, en élargissant le partenariat, à la possibilité d'un double diplôme. Cela se fait entre les cursus de l'ISAT et les cursus en génie mécanique de l'ENSEM. Cela permet aux étudiants, de réaliser une partie de leur cursus dans le pays partenaire pour obtenir les deux diplômes.

Pour respecter les exigences de la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) côté français, mais aussi pour respecter l'équivalent marocain de la CTI: le cursus va être dédoublé. Les étudiants vont devoir réaliser deux années d'études d'ingénieur au Maroc, avant de pouvoir faire deux années d'études d'ingénieur en France, et inversement pour les étudiants français. Les étudiants payeront les frais d'inscription dans leur établissement d'origine et seront exonérés dans l'établissement accueillant.

- Projets d'accueil diplômants

Il s'agit de projets de simple diplomation, avec de l'accueil d'étudiants souhaitant s'inscrire à l'université à titre individuel mais par le biais d'un accord de coopération :

- . **Le Cameroun** avec l'Institut Africain d'Informatique (IAI), avec l'Institut Supérieur de Formation aux Métiers des Télécommunications, de l'Innovation Technologique (IFTIC-SUP) et l'Institut universitaire Catholique Saint-Jérôme de Douala (IUCSJD) et l'ESIREM.
- . Le Bénin, avec l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) et l'ESIREM.

Pour ces quatre établissements, il s'agit de renouvellements d'accord avec l'ESIREM, dont trois partenaires camerounais et un partenaire du Bénin. Cela permet aux étudiants camerounais ou béninois, de prétendre à une poursuite d'études dans un cycle d'ingénieur à l'ESIREM. Les étudiants doivent s'inscrire à l'université de Bourgogne en s'acquittant des frais d'inscription et de CVEC.

- Projets à des fins scientifiques

. Le Bénin, avec l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) et l'ESIREM, il s'agit d'un projet qui s'étend à la recherche, avec un partenariat avec le laboratoire LNC Lipides Nutrition Cancer de l'UFR SVTE. Ce laboratoire est pluricomposantes. L'objectif est de pouvoir permettre des projets de recherche, qui porteront sur la biologie cellulaire, notamment sur l'étude de maladies chroniques et infectieuses. L'intérêt de ce partenariat est d'avoir un terrain d'études pour le LNC et pour le Bénin de bénéficier de l'expertise d'enseignants-chercheurs de l'uB.

- Projets d'échanges non-diplômants

- . L'Argentine, avec l'Universitad Tecnologica Nacional (UTN) et l'ISAT, il s'agit de la création d'un accord permettant à l'ISAT, d'échanger des étudiants pour un semestre voire un an.
- **Le Brésil,** avec la Pontificia Universidade Catolica de Parana (PUCPR) et l'IUT Dijon-Auxerre, il s'agit d'échanger des étudiants en technique de commercialisation.
- . La Chine, avec la Donghua University et l'IAE Dijon, il s'agit d'un renouvellement d'accord permettant d'échanger des étudiants.
- . Le Japon, avec la Saga University et l'ESIREM, il s'agit d'un renouvellement d'accord. A l'origine, il avait été créé pour des échanges de lettres et de langues. Compte tenu des évolutions de l'UFR Langues, l'offre de japonais a évolué. L'ESIREM peut continuer à envoyer des étudiants dans les cours d'ingénierie dans l'université japonaise. Pour ne pas perdre la « fibre » langue et culture, il est prévu de donner aux étudiants de l'uB, la possibilité de réaliser une mobilité. Cela permettra de découvrir la langue et la culture japonaise (dans le cadre d'une année de césure par exemple).
- . Le Royaume-Uni, avec la Nottingham Trent University (NTU) et l'UFR SVTE, il s'agit à la fois d'un renouvellement d'accord et d'une création. C'était un partenariat Erasmus+ par le passé. Aujourd'hui en raison du BREXIT, les britanniques ne peuvent plus participer au programme Erasmus+. A ce titre, un accord bilatéral a été mis en place, pour fixer les nouveaux termes de la coopération. Parallèlement à cela, un accord Erasmus+ sera mis en place pour financer les étudiants sortants en mobilités vers la NTU (bourses Erasmus).
- . La Thaïlande, avec le Kasetsart University (KU), cela concerne deux écoles d'ingénieurs (ISAT, ESIREM) et l'IAE Dijon. Il s'agit d'un renouvellement d'accord permettant des échanges semestriels.
- **. La Thaïlande,** avec la King Mongkut's University of Technology (KMUTT) et l'ESIREM, il s'agit d'un renouvellement d'accord pour des étudiants de l'ESIREM permettant des échanges d'étudiants.

Les USA, avec la Tennessee Tech University (TTU) et l'ISAT, il s'agit d'un renouvellement d'accord, partenariat de l'ISAT, permettant des échanges d'étudiants.

	Favorable à l'unanimité	
Avis	Membres élus présents ou représentés : 23	Suffrages exprimés : 23
CFVU	Ne prend pas part au vote :	Contre :
	Abstention :	Pour: 23

3.2. Nouvelle accréditation à compter de la rentrée 2023 – Diplôme d'Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux (ESIREM) :

Fiche filière de la 1ère année du cycle ingénieur, spécialités :

- matériaux
- électronique et Systèmes Numériques
- Informatique et Réseaux
- robotique

Mme Gauffinet informe que l'ESIREM a reçu la visite de la CTI Commission des Titres d'Ingénieur, à l'automne dernier. La nouvelle accréditation a eu lieu en février 2023. Suite à l'accréditation, des modifications ont été faites sur la fiche filière, des nouvelles options ont été créées ainsi qu'un nouveau diplôme.

Il y avait avant à l'ESIREM, une spécialité matériaux, une spécialité informatique-électronique et depuis trois ans une spécialité robotique. La spécialité robotique était la seule spécialité qui avait une option en apprentissage en robotique.

A partir de la rentrée 2023, la CTI a accepté que l'ESIREM délivre <u>quatre spécialités d'ingénieur.</u> Elles seront assorties du grade de master, dont chacune ouvrira une option en apprentissage.

La fiche filière

Elle présente ces nouvelles formations et leurs nouvelles options. Il est précisé qu'il ne s'agit que de la 1^{ère} année du cycle d'ingénieur. La modification démarre en 1^{ère} année du cycle d'ingénieur, c'est pourquoi la fiche filière ne concerne que la 1^{ère} année.

- . La spécialité « matériaux » : la maquette a été un peu remaniée, elle est plus lisible et plus cohérente pour les étudiants. La grande nouveauté est l'option en apprentissage CND « Contrôle Non Destructif ».
- . La spécialité « électronique et systèmes numériques » avec une option en apprentissage « objets connectés ».
- . La spécialité « informatique et réseaux » avec une option en apprentissage orientée « cybersécurité ».
- . La spécialité « robotique » a été remaniée. Avant les étudiants de « robotique » faisaient leur 1^{er} semestre à Dijon et le reste de leur cursus au Creusot. Tout va se faire au Creusot dorénavant, avec quelques modifications du programme et de la maquette de la « robotique » et de la « cobotique » au 1^{er} semestre.

Il y a eu une réduction d'une centaine d'heures au minimum par année et par étudiant. Le nombre d'heures proposées avant étaient bien supérieur au nombre moyen proposé dans les écoles d'ingénieur française.

Règlement des études

Il s'agit de modifications faites suite à la visite de la CTI. La 1ère modification concernait des éléments qui n'étaient pas précisés. Il a fallu formellement écrire le nombre de semaines obligatoires en entreprise, au cours des stages. Il s'avère aussi, que les étudiants peuvent faire des stages dans des laboratoires de recherche. Cela n'était pas bien défini. La CTI a imposé de mettre un nombre de semaines obligatoires dans le secteur industriel privé, au cours des trois années du cycle d'ingénieur.

La CTI change son référentiel régulièrement, l'ESIREM doit s'adapter au référentiel. Il a fallu qu'elle s'adapte, puisque le nombre de semaines à l'international a été augmenté. Cela a été inclus dans le règlement des études. Il faut avoir séjourné au moins 17 semaines à l'étranger, ce sont trois semaines de plus par rapport au règlement

précèdent. Il y a 28 semaines de stage en entreprise. Cela peut être ramené à 14 semaines, si l'étudiant montre un intérêt dans le domaine de la recherche.

Des étudiants anglophones peuvent être reçus sur un semestre voire un an. L'ESIREM peut délivrer un diplôme ESIREM à un étudiant international, il faut obligatoirement qu'il ait le niveau B2 en français. Cela a été rajouté dans le règlement.

Mme Gauffinet informe que les promotions comptent environ 50 à 70 étudiants par spécialité. Cela ne devrait pas augmenter. Pour les formations en apprentissage, il y a environ une douzaine d'étudiants par filière.

	Favorable à l'unanimité	
Avis CFVU	Membres élus présents ou représentés : 23 Ne prend pas part au vote : Abstention :	Suffrages exprimés : 23 Contre : Pour : 23

3.3. Offre de formation 2023-2024:

- Réouverture du parcours : Master 2 - Domaine : Sciences Humaines et Sociales - Mention : Psychologie Parcours Psychologie du Sport et Optimisation de la Performance (en formation initiale et en alternance).

Mme Fiorentino rappelle que l'offre de formation sera gelée avant 2024, sauf cas exceptionnels. C'est le cas du Master 2 PPS qui est un des parcours du master psychologie. Ce parcours est en tension et très demandé. Il n'a pas été ouvert l'an dernier, le temps que les équipes reprennent l'offre de formation.

La nouvelle fiche filière de ce parcours est présentée par M. Laurin enseignant-chercheur en STAPS, Responsable du futur master 2. Ce master a été renommé PSOP (Psychologie du Sport et Optimisation de la Performance). Il s'agit de la continuité de ce projet, qui a été temporairement mis en pause. Cela a permis de repenser les compétences ciblées et l'organisation de l'ensemble. Cela se concrétise par la nouvelle fiche filière.

Dans le contexte national, le diplôme est particulièrement bien positionné, puisqu'un seul autre diplôme existe. Celui-ci délivre le titre de psychologue orienté vers des pratiques sportives. Il est dispensé sur Montpellier, sur des approches très spécifiques. Il répond à des besoins de terrain sur l'intervention, l'accompagnement à la performance, la régulation des relations interpersonnelles au sein des structures sportives. L'intérêt est donc de travailler et de proposer quelque chose qui soit particulièrement en accord avec cette demande.

Pour ce faire, l'UFR s'est en partie appuyée sur l'existant, en essayant de l'affiner. L'idée était de mettre des contenus derrière des compétences et des intervenants derrière des contenus.

La spécificité du laboratoire Psy-DREPI est d'avoir une approche plutôt psycho-sociale, dans l'explication du comportement. L'idée est d'essayer de socialiser un peu plus les contenus, sur les approches théoriques et méthodologiques. Dans cette nouvelle fiche filière, il y a une approche pluridisciplinaire, un travail est fait en collaboration avec le STAPS.

Des contenus concernent tous les aspects cognitifs, neurocognitifs. Le souhait était d'intégrer ces contenus. Une distinction a été faite sur tout ce qui relève de l'individuel et du groupe, dans l'explication de la performance. L'idée était d'avoir une approche qui se veut le plus globale possible. Il a été voulu également, des contenus relevant des interventions, des techniques développées pour qu'elles apparaissent sur le 2ème semestre.

Une plus grande valorisation a été faite sur ce qui relève du rapport de stage et du mémoire. Le but est de tendre à ce qu'en aucun cas, un étudiant puisse valoriser son master avec des notes potentiellement médiocres sur ce type de travail. A travers les coefficients, l'idée est de nettement valoriser, toutes les productions des écrits concernant les rapports de stage et le mémoire de recherche.

Cette formation vise à former des experts dans la conception, la mise en place et l'évaluation des dispositifs d'intervention. Elle cible l'accompagnement de la performance ou le bien-être dans des structures potentiellement exigeantes, essentiellement sportives. Cela pourrait s'appliquer aussi à d'autres structures ou

d'autres organisations. La formation s'appuie sur des mutualisations : avec le master EOPS (Entrainement Optimisation de la Performance Sportive), c'est un master STAPS centré sur l'entrainement et avec un nouveau DU OHPCo centré sur la performance collective.

Echanges questions/réponses

. M. Kripiec fait état de retours négatifs sur différents points depuis quatre ans, d'étudiants concernés par ce master (heures fantômes dans la maquette, heures de cours pas assurées, des retours sur des problèmes intrapersonnels). Il y a un an, des étudiants ont été avertis au dernier moment que le master allait fermer. Des formations analogues leur ont été proposées, ce qui est compliqué vu la spécificité de ce master. Il a été compliqué d'avoir une réponse du Département, sur les aspects logistiques. Il est très surpris de la réouverture de ce master, voté en peu de temps en conseil d'UFR malgré les avis négatifs des élus étudiants. Il précise que la Direction de l'UFR elle-même, a avoué être sceptique il y a peu, sur les possibilités de ce master. Il ajoute que selon lui, ce master délivrait des titres de psychologue frauduleux et que le master vaut sûrement la peine mais il manque des garanties.

. Mme Gaimard, Directrice de l'UFR Sciences Humaines tient à préciser que lors de la présentation de cette fiche filière en conseil d'UFR, aucun étudiant n'était présent à ce conseil au moment de la discussion. Les étudiants sont arrivés après la discussion. Si le master a été suspendu au cours de l'année, c'était justement pour voir comment éviter les dysfonctionnements. En particulier, des cours qui étaient dans la maquette mais qui n'ont pas eu lieu. Ce master est très demandé par les étudiants. Il a été suspendu pour que la maquette soit revue, et pour pouvoir réouvrir l'année prochaine et que ces étudiants puissent suivre cette formation. A aucun moment, la direction de l'UFR n'a été sceptique, elle a simplement dit qu'elle souhaiterait être vigilante sur le fonctionnement de ce master l'an prochain. Les membres du Département de psychologie présents au conseil d'UFR, se sont engagés eux aussi à être vigilants sur le fonctionnement de ce master l'an prochain.

Mme Fiorentino complète les propos de Mme Gaimard, en rappelant que l'an dernier, la décision a été prise de ne pas ouvrir ce parcours. Cela n'a pas été facile, en raison de difficultés d'ordre personnel et du temps à prendre pour la réflexion. Notamment, en ce qui concerne les matières mutualisées entre l'UFR STAPS et l'UFR Sciences Humaines. Des discussions ont eu lieu dans le Département et entre les composantes. Le choix est donc d'ouvrir à nouveau ce parcours très demandé et de lui laisser une chance. C'est une formation quasiment unique au niveau national, avec la possibilité d'avoir des intervenants reconnus dans le monde professionnel. La réouverture de ce parcours sera entourée de la plus grande vigilance, de la part de la composante ainsi que de l'uB.

. M. Laurin souligne que la remarque de M. Kripiec est tout à fait légitime, elle mérite d'être entendue. Il entend et comprend son scepticisme. Il s'engage avec sa co-responsable, à faire en sorte que cela fonctionne. Il est convaincu que cela va fonctionner, car ce diplôme a du sens et il y a des choses à faire valoir à travers lui.

M. Kripiec explique que les discussions qui ont été évoquées et les enseignants concernés avec le Département n'ont pas eu d'écho auprès des étudiants. Les étudiants étaient en larmes, car prévenus au dernier moment. Ils sont restés sans nouvelles pendant cinq mois. Selon lui, il y a eu un manque de communication entre le Département et l'UFR STAPS auprès des étudiants.

Mme Fiorentino explique que l'université a fait savoir à la composante en avril dernier, que le parcours ne pourrait pas ouvrir en raison de problèmes : sur la cohérence de l'offre de formation, sur les matières mutualisées dont la mutualisation ne tiendrait peut-être pas. Il y avait de sérieux doutes sur la qualité des enseignements qui pouvaient être dispensés.

Les équipes ont été quand même rassurées, notamment Mme Finez. L'uB ne s'opposerait pas à la réouverture de ce parcours, une fois qu'il y aurait eu des discussions entre les composantes et au sein du Département sur les enseignements. Il fallait s'assurer que les enseignements, puissent être effectivement dispensés.

L'offre de formation qui est proposée est une offre de formation qui a mûri. Il y a eu des modifications. M. Laurin est le nouveau Responsable, Mme Finez Responsable de l'UFR SHS est actuellement en arrêt maladie. Elle reprendra la co-responsabilité à son retour.

. Il est demandé à quelle date ont eu lieu les débats à l'UFR STAPS. Un élu étudiant de l'UFR STAPS n'a jamais entendu parler de ce master, il n'a jamais eu d'information. Le projet est passé en conseil de gestion de l'UFR Sciences Humaines, il n'y a pas eu de débat à l'UFR STAPS car c'est un parcours du master psychologie (porté

par l'UFR Sciences Humaines). Il y a eu des discussions entre le Département de psychologie et les équipes pédagogiques de l'UFR STAPS.

Ce master est porté par l'UFR Sciences Humaines avec des personnels STAPS qui interviennent (matières mutualisées). Il est rattaché à l'UFR Sciences Humaines et ouvert aux étudiants de l'UFR STAPS. Ce master n'est pas co-porté, mais porté exclusivement par l'UFR Sciences Humaines. Il est rattaché au laboratoire de psychologie Psy-DREPI. Ce parcours peut donner lieu à un diplôme de psychologue sous certaines conditions. M. Kripiec précise que l'inquiétude venait surtout du fait, que les étudiants et enseignants ne savaient pas d'où venait cette fiche filière, car il n'y avait eu aucune réponse du Département.

Mme Fiorentino propose de voter la nouvelle version de la fiche filière du parcours : PSOP Psychologie du Sport et optimisation de la performance – parcours de M2 du master mention psychologie.

Avis CFVU	Favorable Membres élus présents ou représentés : 23 Ne prend pas part au vote : 1	Suffrages exprimés : 13 Contre: 2
	Abstention: 10	Pour: 11

3.4. Conventions pédagogiques

Mme Fiorentino présente deux conventions qui sont disponibles sur le Cloud.

. Une convention entre l'uB agissant pour l'ESIREM et le lycée Henry Moisand à Longchamp est présentée. Elle prévoit l'accueil de douze étudiants du Diplôme national des métiers d'arts et du design de 1ère année. Il leur sera dispensé un enseignement et des TP, sur la structure de la matière céramique à quatre reprises (pour des durées de quatre heures). Cela se passera entre le 27 février et le 5 avril 2023. Cette rémunération sera prise en charge par le Rectorat de Dijon. La convention prévoit également la participation d'un enseignant-chercheur de l'ESIREM, à la commission pédagogique de fin de semestre.

. Une deuxième convention entre l'uB agissant pour l'INSPE, la région de BFC et le lycée Jacques Amiot à Auxerre est présentée. Le but de la convention est de définir les modalités d'accueil des étudiants de l'INSPE d'Auxerre, au service de restauration et d'hébergement du lycée Jacques Amyot. Ces modalités sont mises en place, en raison de l'absence d'un service de restauration et d'un internat dans l'établissement d'origine. Les étudiants seront facturés directement des prestations servies par l'établissement d'accueil, sur la base des tarifs fixés par la Région (repas et nuitées).

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 23 Ne prend pas part au vote : Abstention :	Suffrages exprimés : 23 Contre : Pour : 23	
--------------	---	--	--

4. Présentation de la stratégie du schéma directeur de la vie étudiante et du projet de création de service de la vie étudiante

M. Roulliat présente le projet de service de vie étudiante et le schéma directeur de la vie étudiante.

Le projet de service de vie étudiante est un sujet qui a émergé de façon importante, depuis la crise sanitaire, avec des problématiques déjà existantes. La place de la vie étudiante n'est plus la même qu'il y a quelques années. Aujourd'hui, Il y a un vrai rôle et une vraie importance, sur toute la dimension péri et extra-universitaire. Elle est comme un « liant » à la réussite académique et universitaire et plus globalement sur la qualité de vie sur le campus. Cela rentre en compte dans l'attractivité de l'université de Bourgogne. Les étudiants s'interrogent autant

sur des questions de logement que sur la formation qu'ils vont suivre. Il y a une certaine compétition qui commence à s'instaurer, sur l'attractivité des campus entre les universités françaises. Il y a aussi une dynamique internationale. Les étudiants internationaux viennent pour des formations ou de la recherche, mais ont un regard aussi sur tous les aspects de la vie étudiante.

La place de la vie étudiante a donc pris une grande place au sein de l'université. Cela se ressent aussi, au sein de l'ensemble des services de l'université. Il y a un besoin d'avoir un service qui a une « vue transversale », sur l'ensemble de la vie étudiante. Aujourd'hui, les dimensions de la vie étudiante ont changé. Au travers des différents échanges et constructions, il y a un certain besoin de pouvoir identifier plus clairement les actions et missions (notamment au sein du PFVU). Le PFVU a beaucoup d'actions, de projets et de dispositifs sur la vie étudiante. Cela permet d'avoir une structuration, qui puisse servir de supports pour certaines expérimentations.

La difficulté est de se dire comment faire vivre ces projets indispensables et à quoi les rattachent-on ?

Deux exemples de projets : le dispositif de lutte contre toutes formes de discrimination (violence sexuelle ou tout type de violence) et la cellule « bien-être ». Ce sont des projets, qui font écho à des besoins forts pour les étudiants. Cependant, ils n'ont pas forcément d'endroit de rattachement structurellement, ni toute la structuration nécessaire (communication, administration).

C'est donc dans ce cadre-là, que le projet de service de la vie étudiante a été réfléchi. Des discussions ont eu lieu avec l'ensemble des acteurs intervenant autour de ce projet. Aujourd'hui, c'est une proposition de projet de service de la vie étudiante qui est présentée. Cela permet aussi d'aborder la vie étudiante sous tous ses aspects. Certains aspects sont naissants ou continuent à émerger.

Par exemple, la transition écologique : tout doucement, des projets se développent comme « les ressourceries » qui émergent. Cela n'existait pas, il y a encore quelques années.

Cette restructuration continue donc encore à se réaliser, cette vie étudiante n'est pas figée. C'est pourquoi, il est difficile de lui donner une définition, car c'est quelque chose qui est en mouvement et toujours en évolution.

Présentation du service vie étudiante de la CFVU- Cf Annexe 3

Mme Henry explique qu'il n'existe pas une mais de multiples définitions de la vie étudiante et qui sont en cours d'évolution.

Les définitions et les acteurs

<u>Un exemple de définition est cité</u>: celle de l'Observatoire National de la Vie Etudiante qui est la plus large définition qui existe. Lorsque l'observatoire parle de la vie étudiante, il parle de manière collective: du choix des études, des rythmes d'études, des mobilités internationales. Quand la vie dans l'établissement est évoquée, c'est à la fois pour faire référence aux bibliothèques, aux centres sportifs, aux équipements culturels et aux services de santé. Il définit également, la satisfaction générale des études, des usages du numérique, des perspectives d'avenir, de l'activité rémunérée des étudiants, du logement, du budget et des questions du bien-être et de la santé.

Il y a de multiples définitions, mais aussi de multiples acteurs :

- . les universités en tant qu'établissements : concernant l'uB, la COMUE s'est vu attribuer depuis sa création en 2015 de la compétence de coordination de la vie étudiante et de son schéma directeur
- . le CROUS à qui un certain nombre de missions sont confiés ;
- . les conseils régionaux font une priorité en BFC, d'une dynamique et d'une attractivité. C'est le cas des villes ou des métropoles qui accueillent des sites d'enseignement supérieur avec des enjeux d'attractivité.

Les enjeux

Dans cette évolution, deux priorités du MESR sont portés notamment au niveau national :

- . la poursuite du développement de la vie étudiante ;
- . la création et le renforcement des synergies ainsi que la veille à la coordination et la complémentarité de l'ensemble des dispositifs.

Les moyens

La Gouvernance de l'université a longuement réfléchi à l'ensemble de ces sujets. D'une part, il y a une dimension politique avec la définition de schémas directeurs et d'autre part, un moyen fonctionnel qui est la création d'un service de la vie étudiante.

La vie étudiante à l'uB

Les conditions de vie

Depuis de nombreuses années, l'uB a développé un ensemble d'actions catégorisées et qui sont toujours en cours de nos jours. Les actions peuvent évoluer au sein de l'uB. Il y a celles notamment relatives à l'accueil et à l'intégration des étudiants, par exemple le tutorat d'accueil des étudiants et les campus Days. Des outils numériques ont aussi été développés. Un accueil centralisé au PFVU permet le recensement de tous les dispositifs existants, afin que tout étudiant connaisse les services répondant à leurs besoins. Il y a des espaces de vie et de convivialité : la maison de l'étudiant, l'Athénéum, le Multiplex mais aussi au sein des composantes. On retrouve aussi la culture avec la programmation de l'Atheneum, la culture scientifique et l'expérimentarium. Les activités liées au sport et les 50 activités proposées par le SUAPS, les actions des services de santé universitaire ainsi que la cellule bien-être font aussi partie de la vie étudiante.

Au sein de l'uB, 157 associations labellisées proposent des projets dans des domaines différents. Il y a des actions autour de la vie quotidienne. Il est rappelé que le campus de l'uB est le seul à proposer aux étudiants et personnels une crèche sur le campus. On retrouve des actions campus durable et citoyen, dont les actions s'intègrent dans une perspective de vie étudiante.

La commission de la solidarité a été mis en place en 2020, pour accompagner les étudiants en situation d'urgence.

Les conditions d'études

Cela comprend notamment, toutes les ressources qu'offrent les bibliothèques, le Cortex, tous les espaces numériques (Plubel, Teams, ENT...). On retrouve aussi l'ensemble des aménagements des parcours pour les publics spécifiques (sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap...).

Il existe d'autre dispositions de nature à soutenir les conditions d'études : le centre de langues, le centre d'études des pratiques de l'oral et de l'écrit, le programme RITM, les mobilités internationales, les UET (Unités d'Enseignement Transversales). Il y a aussi toutes les actions d'accompagnement des étudiants, dans leur parcours d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi. Ces dispositions sont considérées appartenant au champ de la formation.

Le projet de service de vie étudiante

Les objectifs

Le projet prend place dans une organisation existante, avec un certain nombre d'objectifs. Cela consiste notamment, à avoir un regard très transversal sur l'ensemble de la mise en place des schémas directeurs. Il s'agit d'un enjeu national et local de coordination des actions de la vie étudiante, de renforcement et de développement des synergies et de renforcement des complémentarités. Il s'agit de développer des actions nouvelles, qui ne sont pas prises en charge par les services existants, ne relevant pas de leur mission première. L'objectif est aussi d'assurer la gestion des dispositifs transversaux comme des appels à projets vie étudiante, portés par le Conseil Régional de BFC. Il est important aussi de communiquer sur les actions vie étudiante pour que les étudiants s'impliquent dans les actions proposées.

L'organisation

Le service de vie étudiante prendra place au sein du PFVU (Pôle Formation et Vie Universitaire). Il comporte trois services :

- . Service aux étudiants : c'est un service direct proposé aux étudiants en matière d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi.
- . Service Réglementation et Gestion de l'Offre de Formation : c'est un service support de l'ensemble des questions de réglementation et d'organisation des commissions ayant trait à la formation et à la vie étudiante (CFVU). Ce service pilote également les systèmes d'information transversaux dans l'établissement, ayant trait à la formation et à la vie étudiante.
- . Service Administration et Communication : ce service comprend l'accueil, la mise à disposition d'espaces internet. Il porte l'administration du pôle, l'animation, la conception, le développement de l'ensemble de ces services, mais aussi l'organisation des évènements (salons, JPO, cours ouverts...).

Les activités et les besoins

Le service de vie étudiante prendrait donc place au sein du PFVU comme 4^{ème} service, complétement intégré à l'organisation du pôle. Il porterait les missions spécifiques qui ont été évoquées précédemment. Concrètement, ce service pourrait s'appuyer sur l'équivalent de quatre personnes, dont certaines sont déjà impliquées notamment dans le bureau de la vie associative. Le bureau de la vie associative est aujourd'hui le bureau de la vie étudiante. Aujourd'hui, dans le nouveau contexte l'appellation «bureau de la vie associative» n'a plus vraiment de sens d'être maintenu car elle trop générique. Elle évoluerait vers l'appellation « bureau de la vie étudiante ». Il y aurait aussi une direction des services, pour la coordination, le management et la communication et aussi une activité de gestion de bâtiment déjà existante.

Enfin, il y aurait une nouvelle mission, avec la mise en place et l'organisation de nouveaux dispositifs à titre expérimental ou de manière plus pérenne. Cela suppose de participer à la conception, la planification et l'organisation des activités.

Le calendrier

L'objectif est que ce service puisse se mettre en place à partir de la rentrée 2023. Il est prévu un recrutement de personnes (1 ou 2) susceptibles d'assurer les actions et qui permettent l'installation des bureaux et des environnements de travail. Cela est possible grâce à un financement par la CVEC.

Le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE)

Le schéma directeur s'inscrit dans une dynamique initiée en 2013, par la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche. Ce schéma a été essentiellement mis en place à travers les COMUE, pour coordonner la vie étudiante. Elles avaient donné lieu notamment, à la rédaction du schéma directeur à la vie étudiante à l'échelle de la COMUE UBFC. Il y a eu ensuite, un plan national de la vie étudiante en 2015, par le Ministère. Ce plan présentait 35 mesures essentiellement nationales, mais qui tendaient vers une structuration au niveau local des établissements d'enseignements supérieurs.

Mme Vidal, ancienne Ministre de l'enseignement supérieur, a inscrit la notion d'un schéma directeur à l'échelle de l'établissement. Cela était assez flou, sans directives particulières et sans lancement particulier d'une dynamique. Lors de la nomination de la nouvelle Ministre Mme Retailleau et lors de la conférence de presse de 2022, la Ministre a imposé cette dynamique pour un SDVE. Un plan plus précis et ambitieux a été donné. Il s'agit de doter d'un SDVE propre à chaque établissement de l'enseignement supérieur et en particulier les universités. Il s'agissait de les associer à une dynamique territoriale. Pour ce qui concerne l'uB, c'est la Région BFC. Cette dynamique fait l'objet d'un autre schéma territorial de la vie étudiante, associé à des dialogues structurés de la vie étudiante menés par les Recteurs et les Rectrices de Région académique.

Toutes les universités doivent être dotées d'un SDVE d'ici juin 2023. Ce projet est ambitieux, les délais sont resserrés surtout sur un outil dont l'uB n'a pas l'habitude concernant la vie étudiante. La Ministre a lancé un groupe de travail sur la méthodologie, autour des SDVE, en réunissant 16 universités. M. Roulliat a fait partie du groupe au titre de l'uB. Elle a aussi annoncé vouloir faire évoluer les dialogues stratégiques de gestion, qui existaient entre le Ministère et les universités, sous le format de contrats d'objectifs et de moyens. Il y a eu une publication des organigrammes de ces contrats d'objectifs et de moyens. Pour la 1ère fois, la question de la vie et du bien-être étudiant a été ajoutée. Ce qui n'apparaissait pas du tout avant.

La Directrice générale de l'enseignement supérieur a précisé, que les financements de pilotage via des contrats d'objectifs et de moyens, se feront uniquement sous le format d'un SDVE (incluant tous les projets).

La recommandation est donc claire sur la demande d'un SDVE. En termes de restructuration, l'uB se rend compte qu'elle en a besoin, la vie étudiante prenant une place de plus en plus forte avec de plus en plus d'acteurs. Les collectivités prennent une place de plus en plus grande, cela nécessite encore plus de coordination et de planification.

Le SDVE doit répondre à cette problématique, dans sa globalité. L'uB souhaite pouvoir garder la liberté dans ce qu'elle souhaite porter comme SDVE, en termes de contenus, de périmètres et d'actions.

Au niveau de la Gouvernance, Mme Fiorentino et M. Roulliat ont pu travailler sur ce dossier. Il y a eu de longues discussions avec les différents services et l'équipe de Gouvernance. Le choix s'est porté sur un SDVE qui soit

« calé » au contrat de site, pour garder le lien et la cohérence vis-à-vis de la nouvelle offre de formation 2024/2029. L'ambition est de structurer l'ensemble des axes de la vie étudiante, à travers ce schéma directeur.

Il y a 19 axes, quelques exemples : le logement, la restauration, la santé, l'international, l'engagement étudiant... Cela représente un gros chantier à réaliser qui permettra d'avoir une vue d'ensemble transversale, sur la vie étudiante et les projets à apporter sur du long terme. Cela donnera aussi la possibilité de mieux se structurer, en termes de recherche de financement. A part le Vice-Président de la vie étudiante, personne n'a une vue transversale de toutes les actions de la vie étudiante à l'uB.

Un autre objectif est de pouvoir associer un maximum d'acteurs comme les collectivités qui sont très actives, par exemple le CUCM (*Communauté Urbaine Creusot Montceau*) du Creusot, la Nevers Agglomération, Dijon Métropole, Auxerre, Mâcon ou le Grand-Chalon, la Région BFC. Les projets sont dépendants de chaque campus, chaque territoire. Chacun de ces acteurs met en place ses propres actions et ses propres dispositifs avec sa propre communication auprès des étudiants.

Le COVID a fait que, beaucoup d'autres acteurs se sont investis de la question étudiante, notamment l'ARS (Agence Régionale de Santé). Elle a été invitée à travailler aussi, sur la dimension de la santé des étudiants. Il fallait casser l'image de l'étudiant qui va toujours bien parce qu'il est jeune, non ce n'est pas toujours la vérité. Un autre acteur : L'AFEV avec qui l'uB est en partenariat pour les UE transversales, porte un projet sur les Colocations Solidaires dans le logement étudiant.

L'idée du SDVE est de pouvoir inviter tous ces partenaires, de recentrer autour de l'uB le financement, la coordination, la structuration et la réponse aux étudiants. Ce schéma directeur aura comme périmètre de prime abord : l'université de Bourgogne. Dans le cadre de la création de l'EPE (Etablissement Public expérimental), chaque établissement sera libre ou non de s'associer dans le schéma directeur. Chacun des acteurs extérieurs est invité à pouvoir participer et inscrire ses actions et dynamiques au sein du SDVE. Cela s'inscrira dans un endroit unique, où il sera retrouvé un document de la vie étudiante, à l'échelle de chacun des campus de la Bourgogne. Il s'agit d'un document dans lequel, on pourra retrouver un schéma de la vie étudiante. Il pourra être diffusé et dans lequel, on pourra s'appuyer pour l'attractivité et dont on pourra se servir pour répondre à une question sur un axe précis.

On peut imaginer le suivi nécessaire pour un tel document. La volonté est d'y inscrire des indicateurs, pour une démarche d'évaluation. Il faut faire un document « souple », car il faut définir aujourd'hui ce que va être la vie étudiante jusqu'en 2029. Si on remonte en arrière en 2018, il aurait été difficile d'imaginer la vie étudiante d'aujourd'hui. Il y a donc une nécessité, d'avoir quelque chose d'adaptable, d'évolutif et de « vivant ».

La question se pose au niveau de la Gouvernance, elle va devoir faire écho à la Gouvernance de la vie étudiante, notamment sur les commissions existantes. A ce titre-là, Mme Fiorentino et M.Roulliat nous (les membres de la commission) solliciteront prochainement, pour réfléchir sur la gouvernance de la vie étudiante. Le tout devra s'inscrire dans ce SDVE, notamment la création d'un service de la vie étudiante. L'idée est de montrer la force de frappe, que l'uB a sur la vie étudiante avec la nécessité d'une Gouvernance de la vie étudiante, pour avoir une vue transversale.

Plusieurs instances rentrent dans le schéma directeur actuel :

- . un comité de pilotage directeur réunissant les décideurs financiers et politiques de la vie étudiante tels que le (Président de l'uB, le Président de la Région, le Préfet de Région et les maires des collectivités) ;
- . un copil plus large et technique qui réunit l'ensemble des acteurs, des partenaires participant au moins à l'un des axes de la vie étudiante ;
- . des groupes thématiques vont se structurer, autour des axes de la vie étudiante, pour travailler sur le contenu que va fournir ce SDVE. Beaucoup de choses sont déjà prévues, en prévision et en projection, il va falloir les réunir dans un schéma. L'objectif est d'avoir cet été, une phase de rédaction afin de faire une version d'étape de ce SDVE.

A la rentrée universitaire 2023-2024, un temps de concertation aura lieu, avec les différents acteurs des services, des associations d'étudiants, les élus étudiants, les étudiants, les composantes. Cela permettra d'essayer d'avoir

une phase de rédaction finale en automne. Et, d'ici la fin de l'année 2023 de pouvoir avoir une phase de validation dans les instances universitaires. Après la validation, cela permettra au Président de signer à la fin de l'année 2023. Ainsi, l'uB sera doté d'un SDVE pour les phases de création du contrat de site et des différentes étapes pour l'année 2024.

M. Roulliat présentera un nouveau document représentant ce SDVE. Aujourd'hui il s'agissait d'une présentation. Des points d'étapes auront lieu prochainement que ce soit pour les composantes et les différentes communautés, pour discuter de la construction de ce SDVE.

Mme Fiorentino propose de voter pour le projet de service de la vie étudiante :

	Favorable à Vivoanimité	
Avia	Favorable à l'unanimité	Cuffragas avarimás i 21
Avis	Membres élus présents ou représentés : 21	Suffrages exprimés : 21
CFVU	Ne prend pas part au vote :	Contre :
	Abstention :	Pour: 21

5. Bilan du projet TGV (Travaux de Groupe Volontaire) porté par le Pôle documentation

M. Husson Directeur adjoint du pôle documentation présente un point d'information, sur une expérimentation mise en place l'année dernière dans les bibliothèques universitaires. L'appellation de ce projet est : projet TGV (Travaux de Groupe Volontaire). **Cf Annexe 2**

Les objectifs

L'objectif de ce projet est de favoriser et de développer le travail coopératif entre pairs. Il s'agit de partager des méthodes en expérimentant des outils, dans le cadre de travaux collectifs. Ce sont des travaux de préparation de TD, TP et surtout des révisions. Il vise aussi à limiter l'isolement des étudiants par la pratique du travail coopératif. Le public visé est les étudiants en licence. Ce projet a été retenu dans le cadre des appels à projets de la vie étudiante (financés par le conseil régional) présentés et déposés en 2021. La mise en œuvre a eu lieu au 1^{er} semestre 2022-2023.

Le contexte

Un constat a été fait dans les bibliothèques universitaires, marqué par une forte évolution des usages en BU du travail en groupe (prescription des enseignants, besoin des étudiants).

La rénovation des BU a favorisé cette évolution, elle accorde une grande place aux espaces de travail collaboratifs (salles de travail en groupe, salles de formation réservables). Il y a aussi des services d'accompagnement.

Par exemple, la BU du Cortex « apprentissage et ressources » met en place des espaces d'apprentissage : le studio vidéo et des espaces informels de travail coopératif (égrenés dans différents endroits de la BU). Ces espaces seront développés dans la tranche 2 du projet qui sera ouverte à la rentrée 2023.

Le financement

Cela a permis d'ouvrir deux salles de travail en groupe à la BU Santé. La BU Santé est le 2^{ème} site du Cortex, puisque l'idée était de créer un « Learning center » qui rapproche pédagogie et enseignement, à la fois sur le site sciences (rénové) et sur le site santé. La BU santé est également très fréquentée. Les salles de travail en groupe ont été équipées et sont disponibles actuellement à la BU Le Cortex.

Le financement a permis une formation pour une équipe de 5 personnes de la BU, pour présenter le projet auprès des étudiants.

Le dispositif

Il s'agit de la création d'une formation aux méthodes et techniques de travail de groupe, destinée à une dizaine d'étudiants volontaires. Les étudiants ont été formés et sont invités à former d'autres étudiants dans des groupes de travail de petite taille. Un tutorat d'accompagnement s'est mis en place d'une année sur l'autre. Certains étudiants ont développé le travail coopératif, entre pairs au sein d'une même année.

Les participants

Dix étudiants ont été formés (de L2, L3) appelés « conducteurs ». Ils sont chargés d'accompagner d'autres étudiants dans l'acquisition des méthodes de travail en groupe. Une trentaine d'étudiants dits « passagers » ont participé au dispositif.

A l'issue de ce travail, une enquête a été menée auprès des étudiants qui ont été formés. Le retour est très positif avec une note globale de 18/20. Les points forts sont : le climat de travail, les méthodes d'apprentissage, l'implication (étudiants volontaires). La principale difficulté rencontrée est la gestion des emplois du temps, cela a eu un impact forcément, vu le nombre de participants (très faible). Il est rappelé que le projet est au stade de l'expérimentation. La gestion des emplois du temps et des étudiants de niveaux et de disciplines différentes a été vraiment compliquée.

Les étudiants formés, qui ont accompagnés pour la pratique du travail de groupe, ont donné un retour positif dans l'enquête. Ils ont pu développer des compétences : des compétences « savoir-être » (conduite d'un groupe, organisation du travail, prise d'initiative, gestion de l'information) mais également des compétences sur la gestion des autres (le travail en équipe et la coopération).

Les constats

- . une expérience jugée très enrichissante par les participants ;
- . une expérience qui a favorisé l'engagement des étudiants et a permis de développer des compétences personnelles (mobilisables en dehors de l'uB);
- . des difficultés liées à la gestion des emplois du temps (nombre de participants limités) ;
- . des difficultés liées à la communication, à toucher le public étudiant, autour du projet. Un travail est à poursuivre pour donner plus d'ampleur à ce type de projet ;
- des difficultés de trouver des créneaux communs entre étudiants de promotions différentes. C'est la principale difficulté. Cela rejoint d'autres constats faits au niveau des bibliothèques, en particulier la BU du Cortex. Elle propose une offre de formations riche, construite en partenariat avec d'autres services dont le PFVU en particulier. Les formations sont proposées sur des créneaux méridiens. Plus globalement, il y a une difficulté sur la place du transversal, dans les emplois du temps. Cela est constaté au niveau de cette expérimentation.

M. Husson pose la question sur la pérennisation de ce dispositif. Est-ce que cela semble un dispositif intéressant ? Doit-il être reconduit ? Est-ce qu'il y a un intérêt pour les BU, à poursuivre ce travail là pour des cohortes d'étudiants plus nombreuses ?

Echanges questions/réponses

M. Imhoff demande comment les étudiants ont été contactés. M. Husson répond que les étudiants ont été contactés par mailing (2 campagnes). Deux réunions d'informations ont été organisées au Cortex, de manière à présenter le dispositif et recruter des étudiants volontaires. La communication a aussi été faite via les réseaux sociaux, Instagram, Twitter. Ce sont les deux campagnes de mailings qui ont le mieux fonctionné. Les étudiants venaient à plusieurs, mais tous ne se connaissaient pas.

Le lancement du projet a été fait sur une communication globale, de manière à essayer de recruter plus largement. Il avait été prévu des effectifs plus nombreux, cela est un des points du projet à retravailler.

. Il est demandé si les enseignants sont associés dans ce projet. Oui, l'équipe projet du Cortex a contacté des enseignants.

Mme Fiorentino est étonnée de voir-que la gestion de l'emploi du temps n'avait obtenu que 12/20. Cela fait écho aux difficultés que les étudiants, eux-mêmes ont rencontrées pour se retrouver ensemble. Ils étaient de disciplines différentes, parfois de niveaux d'étude différents, d'où la difficulté à trouver des créneaux en commun.

Info CFVU	Pour information
--------------	------------------

Fin de séance : 17h05